

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES D'AUXOIS
ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 11 MAI 2021

Le onze mai deux-mille-vingt-et-un en visioconférence et présentiel à Semur-en-Auxois.

Convocation en date du cinq mai deux-mille-vingt-et-un.

Affichage en date du cinq mai deux-mille-vingt-et-un.

Les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel PÉTREAU, Président de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois.

ETAIENT PRESENTS :

ILLIG Véronique, BERTHOLLE Thierry, FAILLY Monique, DELAYE Alain, RIPES Pascal, BAUBY Bruno, LACHOT Paul, BOUHOT Isabelle, HOPGOOD Samuel, SIVRY Edwige DE ABREU Olivier, VIRELY Jean-Marie, TARDIT Virginie, DELAGE Corinne, PERROT Norbert, CRIBLIER Chantal, PUCCINELLI Anita, BLANDIN Gérard, QUINCEY Nathalie, PERNET Carine, LAGNEAU Michel, BARRIER Pascal, PETREAU Jean-Michel, LEPEE Sophie, LECHATON Rosine, VOISENET Françoise, CARAYON Christian, TROUILLIER Xavier, BAULOT Jean-Denis, PAGEOT Patrick, ROUX Patrick, BRULEY Daniel, EAP DUPIN Martine, RICHARDET Patrick, NORE Patricia, RENAULT Thierry, LECHENAULT Raymond, SADON Catherine, PERNETTE Jean-Claude, JOBIC Véronique, BAULOT Éric, CREUSOT Patrick, BOTTINI Dominique, MICHEL Luc, JACQUENET Jacques, DONADONI Jean-François, LE MESRE DE PAS Clotilde, CHAUVELOT Catherine, DAUMAIN Thierry, CORTOT Laurence, GIRARD Loïc, LARGY Héléne, CORNU Hubert, CHAUMET Valérie, BOURGEOIS François, REAL Amélie, POUPÉE Dominique, CLERC Bernard, ROUSSEAU Pierre, DEFFONTAINES François-Marie, LACHAUME Pascal, FLANET Bernard, GUENIFFEY Philippe, MONOT Evelyne, PAUT Bernard, LETERRIER Jeanne Marie, MUNIER Philippe, VANTELOT Dominique, JOBARD Etienne.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC LE DROIT DE VOTE :

GLORIA Patricia, MASSE Annick, DEFAUT Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS N'AYANT PAS LE DROIT DE VOTE :

RIBOULOT Jean-Paul, PICARDAT Richard.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

LALLEMANT Jean-François, MÉNÉTRIER Adrien, MASSÉ Jean-Michel, JEANNIN Brian, BIZOT Ludivine, FAIVRE Héléne, COLLIN Éric, DEMOURON Éric, PAUT Jean-Pierre, GAILLARDIN Michel, PHILIPPOT Jean-Noël, GARRAUT Jean-Michel, CAVEROT Sylvain, BAUBY Béatrice, GALAUD Samuel (donne pouvoir à C. PERNET), CORTOT Michel, LÜDI Jacky, DEBEAUPUIS Franck, MASSON Denis, FLAMAND Eric, FINELLE Jean-Luc, BOUTIER Benoist, VIENOT Serge, FAURE-STERNAD Pierre, JOBERT Sandrine (donne pouvoir à A. LARGY), GARIN Anne, LASNIER BINA Patricia (donne pouvoir à H. CORNU), LANIER Yves, GUENEAU Alain, VAILLÉ Pierre, MARIE Alain SARRAZIN Jean-Marc, PISSOT Serge, PARIZOT Pierre, FRANKELSTEIN Noël.

Secrétaire de séance : DE ABREU Olivier

| Nombre de membres en exercice | Nombre de membres présents | Nombre de procurations | Nombre de Suffrages possible |
|-------------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------------|
| 104 | De 18h30 à 20h20 : 72 | 3 | 75 |
| | De 20h20 à 21h00 : 71 | 3 | 74 |

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
MARDI 11 MAI 2021**

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 11 MAI 2021

Le Président

Passé la parole à Madame Magali MORO Adjointe de Direction à la mission locale, arrondissement de Montbard.

Madame Magali MORO : la mission locale accompagne les jeunes de 16 à 26 ans, la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans. Actuellement 72 mineurs en décrochage scolaire sont accompagnés par la mission locale. Un véhicule floqué avec le logo de la mission locale se déplace sur le territoire pour aller vers les personnes qui ne viennent plus vers la mission. Il y a des permanences sur le territoire cofinancée par la Région. La mission locale accompagne également les migrants en partenariat avec coallia.

Le service civique est un projet porté par la mission, il y a également le plan de relance à promouvoir qui incite les jeunes à l'emploi avec des aides particulières via le Conseil Départemental pour l'accès au permis ainsi que la mobilité sur le territoire qui est très compliquée.

Le Président **remercie** Madame Magali MORO pour son intervention, la Communauté de communes des Terres d'Auxois a une vision plus détaillée sur l'importance de l'action de la mission locale sur le territoire. Les jeunes ont besoin d'être repérés et contactés pour une réinsertion sociale professionnelle d'une manière générale. Les maires sont sensibilisés sur le sujet. Il salue l'initiative de la mise place d'un bus qui se déplace sur le territoire. Il est conscient de la difficulté de la mobilité.

Madame Amélie REAL : souhaite un partenariat avec la commune de Thorey-sous-Charny.

Madame Magali MORO : disponible pour les collectivités, mes coordonnées seront envoyées par la CCTA.

Madame Catherine SADON : il y a des permanences au CCAS de Semur-en-Auxois qui permettent de répondre aux questions des personnes qui ne souhaitent pas se déplacer jusqu'à Montbard.

Madame Magali MORO : les permanences ont lieu à Venarey-les-Laumes, Saulieu, et Semur-en-Auxois.

Madame Catherine SADON : rappelle que l'accueil est gratuit.

Monsieur Etienne JOBARD : augmentation de la fréquentation du nombre d'accueil de 150% par rapport à l'année passée à la même période, la jeunesse a un accès à l'emploi, il est intéressant de voir comment est perçue cette période particulière, difficulté de décrochage, demande un panorama plus qualitatif.

Madame Magali MORO : la COVID a eu un impact sur les jeunes avec un décrochage scolaire pour les jeunes de plus de 16 ans sortie de 3^{ème}. Grosse souffrance due au confinement. Pour le public de 16-17 ans, il y a eu un impact sur la perte des petits boulots saisonnier, augmentation de la précarité sociale, ainsi que la problématique des logements. Le rôle de la mission est de raccrocher les jeunes en décrochage scolaire.

Le Président : le document diffusé sera envoyé à l'ensemble des délégués.

Informe que le prochain bureau communautaire aura lieu mardi 26 juin 2021 à 18h en présentiel et l'assemblée générale mardi 6 juillet 2021 à 18h.

Nomme le ou la secrétaire de séance : Olivier DE ABREU.

Demande s'il y a des questions sur les deux comptes-rendus des deux dernières AG. Aucune remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité.